

LISTE DU CANADA

Numéro	Désignation des marchandises	Taux de base	Catégorie d'échelonnement
8520.39	--Autres		
8520.39.10	---Destinés aux bibliothèques reconnues et appartenant aux autorités légalement constituées de ces bibliothèques; magnétophones devant être utilisé pour la production d'enregistrements sonores commerciaux	En fr.	D
8520.39.90	---Autres	8%	C
8520.90	-Autres		
8520.90.10	---Pour la reproduction ou la duplication commerciale des audiocassettes	En fr.	D
8520.90.90	---Autres	8%	C
85.21	Appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophoniques.		
8521.10.00	-A bandes magnétiques	8%	C
8521.90.00	-Autres	9.5%	C
85.22	Parties et accessoires des appareils des n°s 85.19 à 85.21.		
8522.10.00	-Lecteurs phonographiques	5.5%	C
8522.90	-Autres		
8522.90.10	---Mécanismes servant au déroulement de la bande et leurs parties; bras de pick-up; parties de tourne-disques ou électrophones sauf les pointes de lecture; parties de machines à dicter ou d'appareils de reproduction, sauf les machines à bandes magnétiques; parties des marchandises des n°s tarifaires 8519.99.10, 8520.31.10, 8520.39.10 ou 8520.90.10	En fr.	D
8522.90.20	---Pointes de lecture (pour tourne-disques ou électrophones)	7.5%	C
8522.90.30	---De répondeurs téléphoniques	8%	C
8522.90.40	---Des machines à dicter et appareils de reproduction à bande magnétique, sauf les parties des marchandises du n° tarifaire 8522.99.10	8%	C
8522.90.50	---D'appareils d'enregistrement ou de reproduction vidéophonique du n° tarifaire 8521.90.00	9.5%	C
8522.90.90	---Autres	10.3%	C
85.23	Supports préparés pour l'enregistrement du son ou pour enregistrements analogues, mais non enregistrés, autres que les produits du Chapitre 37.		
	-Bandes magnétiques:		
8523.11.00	--D'une largeur n'excédant pas 4mm	6.9%	C